

Herzhaft, Gérard. *Pour une médiathèque : guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques*. Paris, Promodis, 1982. 116 p.

Silvie Delorme

Volume 29, numéro 3, juillet–septembre 1983

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1053625ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1053625ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Delorme, S. (1983). Compte rendu de [Herzhaft, Gérard. *Pour une médiathèque : guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques*. Paris, Promodis, 1982. 116 p.] *Documentation et bibliothèques*, 29(3), 120–121. <https://doi.org/10.7202/1053625ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1983

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

é  
rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

23). En dépit de cette sobriété exemplaire, laquelle s'étend à l'ensemble des publications de l'organisme, les auteurs du rapport nous apprennent que les recettes de vente sont supérieures aux dépenses d'édition d'environ 82% pour les titres parus entre 1973 et 1980, la plupart du temps à tirage fort restreint pour un pays comme la France (annexe 4).

Par delà ces aspects plutôt extérieurs, l'ampleur de la mission confiée à la Commission fascina et pourra même enthousiasmer la communauté des bibliothécaires et des documentalistes: on a publié des répertoires et des guides bibliographiques (exemple: *Répertoire des publications officielles: séries et périodiques; administrations centrales françaises*, 1979), on a organisé des colloques comme celui de Lyon en janvier 1981 sur la documentation des collectivités locales, on a effectué des études de fond comme celle portant sur les économies à réaliser à l'intérieur de la fonction éditrice de l'État, on a organisé des stages de formation pour les documentalistes et on a exécuté des missions particulières de contrôle. L'organisme s'attaque maintenant à de nouveaux chantiers comme l'étude des obstacles à la diffusion, sur le plan local, des documents publiés par l'administration ou encore l'étude de la fonction documentaire au sein de la Fonction publique. La CCDA cherche même à faire élargir ses compétences de manière à pouvoir s'attaquer à la coordination dans le domaine de la documentation audiovisuelle et à celle de l'informatique documentaire.

En bref, le rapport de la CCDA constitue un document roboratif qui intéressera le milieu professionnel préoccupé par l'édition gouvernementale et sa nécessaire rationalisation, préoccupations qui se situent en deçà du droit d'accès aux renseignements possédés par l'État ou, du moins, qui le devraient.

### Gaston Bernier

Bibliothèque de l'Assemblée nationale  
Québec.

---

*Herzhaft, Gérard. Pour une médiathèque: guide de l'audiovisuel à l'usage des candidats aux concours et examens des bibliothèques. Paris, Promodis, 1982. 116 p.*

---

Dans le cadre de sa fonction, Gérard Herzhaft, professeur à l'École nationale supérieure des bibliothèques à Lyon, constata le manque de documents vulgarisés sur l'audiovisuel ainsi que la nécessité d'un ouvrage de synthèse dans ce

domaine. L'auteur a donc cru bon d'écrire ce guide qui vise à «introduire à l'audiovisuel un public non spécialiste mais qui néanmoins devra jouer plus qu'un rôle de simple utilisateur.»

L'approche historique utilisée reproduit celle que privilégient les écoles de bibliothéconomie françaises: «comme l'apprenti bibliothécaire étudie la bibliologie i.e. l'histoire et la technique du livre, l'évolution de l'édition et de la diffusion du livre, nous mettons l'accent sur l'histoire, la technique, la production, l'édition et la diffusion des nouveaux médias.» Cette vision historique des éléments n'est pas toujours essentielle, mais elle demeure néanmoins importante pour mieux connaître le milieu de l'audiovisuel. Cependant, le but ultime du guide constitue «la transformation de la bibliothèque en médiathèque et la définition de celle-ci et du rôle du futur médiathécaire», et ce problème n'occupe que le cinquième chapitre du guide. Le sujet pourrait facilement faire l'objet d'un volume entier, partant du principe qu'on transforme la bibliothèque en médiathèque et, de là, proposer différents scénarios de plus ou moins grande envergure selon les dimensions des bibliothèques.

On y aborderait des thèmes tels que le comment de cette transformation, les problèmes soulevés par ce changement d'orientation, les réactions des usagers, etc.

Perçue de façon linéaire, la démarche à accomplir pour transformer une bibliothèque en médiathèque irait d'un point A (les documents audiovisuels et leur situation présente) à un point C (la bibliothèque devenue médiathèque) en passant par un point B (les bibliothèques telles que nous les connaissons aujourd'hui). Or, le présent guide ne nous amène que du point A au point B. La distance nous séparant du point C n'est pas parcourue. Le guide d'Herzhaft ne remplit donc pas tout à fait son but et s'inscrit plutôt dans une première démarche visant à mieux faire connaître l'audiovisuel au monde des bibliothèques et des bibliothécaires. Une deuxième étape devrait suivre: la publication d'un document plus technique décrivant les transformations à accomplir et les services à offrir.

Voyons comment, dans ce premier guide, Herzhaft considère le monde de l'audiovisuel.

### La médiathèque

Après une brève réflexion sur la définition du terme «audiovisuel», l'auteur arrive à la conclusion que les trois pôles de la médiathèque sont «l'image animée, le document imprimé et le document sonore». Et, selon lui, point de salut pour les bibliothèques sans une ouverture aux nouveaux médias sans laquelle elles deviendront des musées du livre.

De ces médias, il nous brosse un tableau détaillé: médias sonores, cinéma, radio-télévision et vidéo. Pour chacun de ces thèmes, divers aspects sont abordés: l'histoire et l'évolution du média, certaines techniques et finalement le marché i.e. les producteurs, diffuseurs et consommateurs. Il traite même de certains problèmes du marché inhérents à chacun des produits. Ce qui amène Herzhaft à conclure que le livre n'est qu'un produit culturel ou qu'un produit d'information parmi d'autres et qu'il n'a plus de réelle prééminence, même au niveau des loisirs culturels. Le bibliothécaire, pour répondre à ce changement, doit donc adapter son rôle—non pas la diffusion du document—mais les modalités de son action et offrir d'autres médias.

Cependant, dans cette nouvelle bibliothèque, on semble oublier les possibilités que peut offrir l'informatique qui doit, tout autant que les documents audiovisuels, simples supports de l'information, appartenir à la médiathèque de demain.

### Le rôle du «médiathécaire»

Dans sa réflexion sur les présentes activités des bibliothèques françaises, l'auteur affirme que le bibliothécaire devrait se concentrer sur son rôle premier de diffuseur de documents en assurant «la plus large documentation au plus large public» plutôt que d'organiser des activités d'animation et de chercher à remplacer l'enseignant. Il remet en cause les salles de spectacle dans les bibliothèques en prônant l'accès libre aux documents et le choix autonome en préconisant ainsi le prêt à domicile.

Quant aux droits d'auteurs, Herzhaft considère que ceux-ci constituent un problème présentement. Attendre que ces problèmes ne se règlent avant d'agir ne ferait, selon lui, que retarder la venue de la médiathèque et que provoquer la mise au rancart des bibliothèques.

Quelles formes peuvent alors prendre ces médiathèques? L'auteur propose rapidement quelques modèles. Il soulève plus longuement le problème du personnel et de sa formation en tant que spécialiste, technicien ou généraliste polyvalent. Il opte finalement pour la polyvalence avec une formation dont l'accent serait mis sur la technique, l'édition et la diffusion des médias audiovisuels. Cette approche dénote une plus grande préoccupation envers les médias eux-mêmes en tant que supports au documents qu'envers le service dans son ensemble. Cette dernière approche est, à notre avis, de plus en plus acceptée en Amérique du Nord et constitue la base de la formation du bibliothécaire chez nous. Il n'en demeure pas moins que les bibliothécaires québécois trouveraient avantage à mieux connaître ce milieu de l'audiovisuel qui nous est ici présenté.

Bref, le guide d'Herzhaft propose une ouverture sur le milieu de l'audiovisuel et ses problèmes tout en reliant cette réflexion aux bibliothèques. Les bibliothécaires, du secteur public surtout, gagneraient sûrement à lire ce document qui affine la connaissance du milieu de l'audiovisuel. Ils ne devraient cependant pas oublier que les documents audiovisuels ne sont que d'autres supports de l'information et que la mission des bibliothèques consiste à diffuser l'information peu importe le support (imprimé, audiovisuel ou informatisé...). Le danger de cet intérêt ou de cet engouement pour l'audiovisuel consiste à reléguer dans le passé un support pour en privilégier un ou plusieurs autres, alors que le but ultime de la bibliothèque est la diffusion non pas des supports, mais de l'information. Il s'agit donc de considérer tous ces types de documents sur un pied d'égalité et de garder en tête que les bibliothèques appartiennent maintenant au domaine de l'information et non plus seulement à celui du livre.

En cette ère de l'audiovisuel et de l'électronique, il faut lire ce guide d'Herzhaft, ne serait-ce que pour retenir cette phrase: «La mutation de la documentation que les nouveaux médias entraînent est une chance historique pour la bibliothèque de marcher de concert avec les besoins du public, voire les précéder. La perspective de la médiathèque permet pour une fois et pour un court laps de temps encore, d'être à l'heure. Il faut saisir cette chance.»

### Silvie Delorme

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.  
Montréal

---

**Information et documentation: attente des pays en voie de développement; Information and Documentation: the expectations of developing countries.** Actes du Colloque organisé par le comité de relations internationales de l'ASTED... Montréal, 16-17 novembre 1981. Montréal, ASTED, 1982. 89 / 85 p.

---

L'information joue un rôle prépondérant dans le progrès des sociétés. Les sciences de l'information qui en assurent la collecte, l'organisation et la diffusion suscitent quant à elles un intérêt accru dans plusieurs sociétés industrialisées et dans bon nombre de pays en développement.

Conscient de l'importance d'un dialogue soutenu en matière de coopération internationale, le comité de relations internationales de l'ASTED